

FORMATION agents et élus des collectivités

Jeudi 3 juin de 8h30 à 13h00 en présentiel

Bien-être (mental) au travail des agents territoriaux

CONTEXTE

La société est actuellement traversée par de nombreuses mutations qui fragilisent le pacte républicain et engendrent « une fatigue démocratique », facteur de stress pour les agents publics. Dans ce contexte, la Mgéfi souhaite apporter des solutions au symptôme qui affecte la bonne marche des services publics locaux, dans la poursuite de son action en faveur d'une meilleure prise en compte du bien-être au travail des agents publics.

Elle propose ainsi aux agents et élus des collectivités ceux en charge des ressources humaines et de la prévention, de participer gracieusement à une demi-journée de formation sur la thématique du bien-être des agents territoriaux, organisée par l'organisme de formation Mercure local, en partenariat avec l'association Envie2Résilience.

OBJECTIF

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'approfondir leur compréhension et leur connaissance du bien-être au travail sous ses différents aspects ; de comprendre les différentes façons d'aborder la santé et la santé mentale en particulier au sein des collectivités et de repérer les vulnérabilités afin de pouvoir s'inscrire dans une démarche de résilience.

Organisée en partenariat avec Envie2Résilience, cette formation permettra aux participants de comprendre les enjeux de santé auxquels ils sont confrontés pour agir de manière adaptée à l'échelle de leur propre collectivité.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

La méthode pédagogique privilégiée repose sur la cohésion d'équipe et la dynamique de groupe, intégrant des aspects interactifs.

Cette approche bénéficie également de l'expérience terrain du formateur et de l'experte de la résilience, qui l'enrichissent par le partage d'exemples concrets issus de leur propre expérience.

FORMAT

Cette formation est réalisée sur une demi-journée le Mercredi 3 juin de 8h30 à 13h dans les locaux de la Mgéfi à Paris au 6 rue Bouchardon, 75010.

PREREQUIS et EVALUATION

La formation est destinée aux élus et aux cadres de la fonction publique territoriale en charge de la prévention (DGS, DGA, DRH).

Aucun prérequis n'est nécessaire pour assister à la formation.

Cette formation fait l'objet d'une évaluation par le formateur (mise en situation).

Mercure local s'engage à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle. Contactez notre référente handicap en cas de nécessité : eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

INTERVENANTS



**Stéphane
ARGENTIERI,**

**Coach professionnel
certifié, formateur en
développement de
l'intelligence émotionnelle**

Stéphane ARGENTIERI a travaillé successivement pour plusieurs collectivités territoriales, opérant à des postes de haute responsabilité, comme celui de Directeur Général des Services, ou de Directeur des Ressources Humaines. Il a également assuré le poste de Directeur des Ressources Humaines au sein d'une jeune société de l'Economie Sociale et Solidaire, avant de se lancer dans l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, fondateur et dirigeant d'« inspirher », il accompagne les équipes et leurs managers à trouver de la stabilité dans un environnement en évolution, grâce à une approche centrée sur les dynamiques relationnelles et comportementales



**Patricia
ACENSI-FERRÉ**

**Fondatrice
d'Envie2Résilience
et du Prix de la
Résilience**

Forte de plus de quinze ans d'expérience au sein des institutions publiques, elle connaît intimement le fonctionnement et les contraintes des collectivités territoriales. Experte de la résilience en milieu professionnel et formée à l'executive coaching (HEC Paris), elle accompagne élus, directions générales et équipes territoriales afin de renforcer la robustesse des organisations publiques, la continuité du service public et le soutien aux agents, notamment ceux en contact direct avec les usagers, dans des contextes de tension ou de crise

PROGRAMME DE LA MATINEE

Introduction et mise en perspective par la Mgéfi

►► Introduction interactive : Animation à deux voix pour poser les fondations

L'agent territorial au cœur de l'intérêt général et sa relation à l'usager. Pourquoi le bien-être est une condition du service public ?

Sortir du "subir" pour aller vers "l'agir".

- *Résistance* : Tenir et encaisser le choc.
- *Robustesse* : Se protéger et se solidifier.
- *Résilience* : Traverser, s'adapter et se régénérer.

Pourquoi parler d'émotions au travail ? Comprendre l'impact du stress sur la santé mentale et le bien-être durable.

►► Identifier les facteurs de fragilité

Reconnaître les situations à risque

Comprendre les causes

Les différents paramètres qui influencent la santé au travail

Les risques psychosociaux

Comprendre et intégrer la santé mentale dans les collectivités

Illustrations d'actions menées dans certaines collectivités

Mise en œuvre de plan d'action / prévention et accompagnement

Les participants sont ensuite répartis en 2 sous-groupes pour suivre les ateliers pendant 1h15.

Atelier 1 Santé mentale

Identifier ses leviers d'action d'amortisseurs de stress

S'approprier des techniques de régulation émotionnelle mobilisables en contexte professionnel

Pratiquer pour transformer la contrainte en capacité d'adaptation durable.

Atelier 2 Résilience

Identifier et cartographier ce qui fragilise (vulnérabilités individuelles, collectives et organisationnelles)

Favoriser un climat de soutien

Exemples concrets en collectivité

Bulletin d'inscription

BIEN-ETRE (MENTAL) AU TRAVAIL DES AGENTS TERRITORIAUX

MERCREDI 3 JUIN 2026

8H30-13H00

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Email.....

Ligne directe

Mobile

Organisme

Adresse

Code postal.....Ville

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
contact@mercurelocal.fr
01 42 60 69 48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

La participation à cette journée est totalement gratuite, la Mgéfi assurant le règlement complet de la formation.

Mercure local est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux et certifié Qualiopi